

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom commercial : NOROX[®]757

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street
Elyria OH 44035 USA

United Initiators Canada Ltd.
2147 PG Pulp Mill Road
Prince George, BC-V2N 2S6 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300
CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887
CANUTEC (24h): 1-613-996-6666

En cas d'incident au transport : TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):
1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : cs-initiators.nafta@united-in.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Initiateurs de polymérisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 4

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

| | |
|---|---------------------------------------|
| Peroxydes organiques | : Type D |
| Toxicité aiguë (Oral(e)) | : Catégorie 4 |
| Corrosion de la peau | : Catégorie 1B |
| Dommmages oculaires graves | : Catégorie 1 |
| Sensibilisation de la peau | : Catégorie 1 |
| Cancérogénicité | : Catégorie 1B |
| Toxicité pour la reproduction | : Catégorie 1B |
| Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique | : Catégorie 3 (Appareil respiratoire) |
| Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée | : Catégorie 2 |
| Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique | : Catégorie 2 |
| Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique | : Catégorie 3 |

Éléments étiquette SGH

| | |
|------------------------------|---|
| Pictogrammes de danger | : |
| Mot indicateur | : Danger |
| Déclarations sur les risques | : H227 Liquide combustible. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H350 Peut provoquer le cancer. H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H401 Toxique pour les organismes aquatiques. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 600000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 100 °F/ < 38 °C.

P420 Stocker séparément.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Peroxyde organique
Mélange liquide

Composants

| Nom Chimique | Nom commun/Synonyme | No. CAS | Concentration (% w/w) |
|----------------------------|----------------------------|------------|-----------------------|
| N-Méthyl-2-pyrrolidone | N-Méthyl-2-pyrrolidone | 872-50-4 | >= 30 - < 35 * |
| Pentanedione-2,4, peroxyde | Pentanedione-2,4, peroxyde | 37187-22-7 | >= 20 - < 25 * |
| Hydroperoxyde de cumène | Hydroperoxyde de cumène | 80-15-9 | >= 10 - < 15 * |
| cumène | cumène | 98-82-8 | >= 1 - < 5 * |

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Appeler immédiatement un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
S'éloigner de la zone dangereuse.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 600000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.

- En cas d'inhalation : Administrer de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire ou de cyanose.
Appeler immédiatement un médecin.
Si la personne respire, l'amener à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
L'inhalation d'aérosols peut provoquer une brûlure des voies respiratoires par acide.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir les voies respiratoires dégagées.
- En cas de contact avec la peau : Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
- En cas de contact avec les yeux : L'aspersion des yeux, même par de petites quantités, suffit à provoquer des lésions irréversibles et la cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Maintenir les voies respiratoires dégagées.
NE PAS faire vomir.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer le cancer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 60000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Provoque de graves brûlures.

Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
L'émission possible de produits gazeux de décomposition peut entraîner une accumulation de pression dangereuse.
Éviter le confinement.
Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer.
Le produit se consume violemment.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 60000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas. Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA. Nettoyer immédiatement les déversements. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau. Absorber avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 60000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

INDIVIDUELLE.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques).
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions.
Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
Tenir à l'écart des matières combustibles.
Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Protéger de toute contamination.
Ne pas avaler.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter la formation d'aérosols.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré.
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.
Éviter le confinement.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.
Ne pas fumer.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Se laver à fond après manipulation.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans le contenant original.
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer dans un endroit frais.
Une contamination peut provoquer une augmentation dangereuse de la pression - des récipients fermés peuvent rompre.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
Éviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres),

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

risque de désagrégation!
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.

- Matières à éviter : Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.
- Température d'entreposage recommandée : < 38 °C
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|------------------------|----------|------------------------------------|---|-----------|
| N-Méthyl-2-pyrrolidone | 872-50-4 | LMPT | 400 mg/m ³ | CA ON OEL |
| cumène | 98-82-8 | TWA | 50 ppm 246 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | TWA | 25 ppm | CA BC OEL |
| | | STEL | 75 ppm | CA BC OEL |
| | | VEMP | 50 ppm 246 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | TWA | 5 ppm | ACGIH |

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

| Composants | No. CAS | Paramètres de contrôle | Échantillon biologique | Temps d'échantillonnage | Concentration admissible | Base |
|------------------------|----------|----------------------------------|------------------------|---|--------------------------|--------------|
| N-Méthyl-2-pyrrolidone | 872-50-4 | 5-hydroxy-N-méthyl-2-pyrrolidone | Urine | Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition) | 100 mg/l | ACGIH BEI |

Mesures d'ordre technique : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 600000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Filtre de type : Filtre ABEK
- Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.
- Protection des mains
- Matériau : butylcaoutchouc
- Délai de rupture : 480 min
- Épaisseur du gant : 0.5 mm
- Remarques : Les données concernant le temps de pénétration/la résistance du matériel sont des valeurs standard! Le temps de pénétration exact et la résistance exacte du matériel seront obtenus du fournisseur des gants de protection. Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail. Veuillez suivre toutes les exigences locales et nationales en vigueur lors du choix des mesures de protection pour un lieu de travail donné. Il faut toujours porter une protection oculaire lorsque le risque d'un contact accidentel du produit avec les yeux ne peut être exclu. Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si nécessaire.
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Portez au besoin : Tenue de protection antistatique ignifuge.
- Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné se-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

lon le taux de concentration et la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : jaune pâle

Odeur : légère

pH : Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Décomposition: Se décompose sous son point d'ébullition.

Point d'éclair : 93 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : > 1

Densité : 1.1 - 1.2 g/cm³

Solubilité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 60000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

| | | |
|--|---|---|
| Solubilité dans l'eau | : | soluble |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : | Donnée non disponible |
| Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) | : | 50 °C SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a self-accelerating decomposition reaction. |
| Viscosité | : | |
| Viscosité, dynamique | : | Donnée non disponible |
| Viscosité, cinématique | : | Donnée non disponible |
| Propriétés explosives | : | Non explosif |
| Propriétés comburantes | : | La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant. Peroxyde organique |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | | |
|--------------------------------------|---|---|
| Réactivité | : | Stable dans les conditions recommandées de stockage. Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. |
| Stabilité chimique | : | Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : | Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. |
| Conditions à éviter | : | Protéger de toute contamination. Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA. Chaleur, flammes et étincelles. Éviter le confinement. |
| Produits incompatibles | : | Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd, réducteur |
| Produits de décomposition dangereux | : | En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxique |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1,783 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,150 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.1 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Pentanedione-2,4, peroxyde:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 13.1 mg/l
Durée d'exposition: 1 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Jugement d'expert
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Jugement d'expert
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

toxicité aiguë par voie cutanée

Hydroperoxyde de cumène:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 382 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 1.370 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: Ce composant/mélange est toxique après une inhalation à court terme.
- Toxicité cutanée aiguë : DL50: 1,200 - 1,520 mg/kg
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après un seul contact avec la peau.

cumène:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,260 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

Produit:

- Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

- Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritant pour la peau.

Pentanedione-2,4, peroxyde:

- Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Hydroperoxyde de cumène:

- Espèce : Lapin
Résultat : Provoque des brûlures.
- Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

cumène:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Hydroperoxyde de cumène:

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

cumène:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Remarques : A un effet sensibilisant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

Remarques : A un effet sensibilisant.

Hydroperoxyde de cumène:

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

cumène:

Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: positif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-
fère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

Hydroperoxyde de cumène:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: essai in vitro
Système de test: Salmonella typhimurium
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Voie d'application: Contact avec la peau
Résultat: négatif

cumène:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 482 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de Ames
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat
Voie d'application: Intrapéritonéal
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: Équivoque

Espèce: Souris
Voie d'application: inhalation (gaz)
Durée d'exposition: 14 w
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Hydroperoxyde de cumène:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

cumène:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Résultat : effets cancérogènes

Espèce : Souris, mâle et femelle
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Résultat : effets cancérogènes

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimentations sur des animaux

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Donnée non disponible

Hydroperoxyde de cumène:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Donnée non disponible

cumène:

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Lapin
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Toxicité maternelle générale: LOAEL: 500
Toxicité pour le développement: NOAEL: 2,300
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 600000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

cumène:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Hydroperoxyde de cumène:

Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Rat
NOAEL : 0.5 mg/l
LOAEL : 1 mg/l
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 90 d
Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

Espèce : Rat
NOAEL : 3,000 mg/kg
LOAEL : 7,500 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 d
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

Espèce : Rat
NOAEL : 6,000 mg/kg
LOAEL : 18,000 mg/kg
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 28 d
Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

Espèce : Lapin
NOAEL : 826 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 20 d
Méthode : Directives du test 410 de l'OECD

Hydroperoxyde de cumène:

Espèce : Rat
NOAEC : 31 mg/m³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

Voie d'application : inhalation (gaz)
Durée d'exposition : 90 d

cumène:

Espèce : Rat
NOAEL : 154 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

cumène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: DIN 38412

CE50 (Palaeomonetes vulgaris (Bouquet des marais)): 1,107 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 500 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 125 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 12.5 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 25 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 600 mg/l
Durée d'exposition: 0.5 h
Méthode: ISO 8192

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 67.6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 7.05 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 5.36 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50: 614 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Hydroperoxyde de cumène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3.9 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 18.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 3.1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Pseudomonas putida): 50 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 16 h

cumène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4.8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.14 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 2.01 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.35 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 2,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301C de l'OECD

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Hydroperoxyde de cumène:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

cumène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.46 (25 °C)

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.1 (25 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Hydroperoxyde de cumène:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.6

cumène:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 94.69
Remarques: Calcul

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.55 (23 °C)

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

Pentanedione-2,4, peroxyde:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 600000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

Toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
- Emballages contaminés : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Nettoyer le récipient avec de l'eau.
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.
-

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

- No. UN : UN 3105
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID
(ACETYL ACETONE PEROXIDE, CUMYL HYDROPEROXIDE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 5.2

IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 3105
Nom d'expédition : Organic peroxide type D, liquid
(Acetyl acetone peroxide, Cumyl hydroperoxide)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : Organic Peroxides, Keep Away From Heat
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 570
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 570

Code IMDG

- No. UN : UN 3105
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



Version 2.0 Date de révision: 07/28/2023 Numéro de la FDS: 600000000155 Date de dernière parution: 01/17/2022
Date de la première parution: 04/03/2019

Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID
(ACETYL ACETONE PEROXIDE, CUMYL
HYDROPEROXIDE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 5.2
EmS Code : F-J, S-R
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3105
Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE D, LIQUIDE
(PEROXYDE D'ACÉTYLACÉTONE, HYDROPEROXYDE DE
CUMYLE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.2
Code ERG : 145
Polluant marin : non

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NPRI Composants : N-Méthyl-2-pyrrolidone
Hydroperoxyde de cumène
cumène

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW) : En conformité avec les inventaires
TSCA (US) : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur
l'inventaire de la TSCA
AIIC (AU) : En conformité avec les inventaires
DSL (CA) : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste inté-
rieure des substances (LIS) canadienne
ENCS (JP) : En conformité avec les inventaires
ISHL (JP) : En conformité avec les inventaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 600000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

KECI (KR) : En conformité avec les inventaires

PICCS (PH) : En conformité avec les inventaires

IECSC (CN) : En conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Les dangers inscrits sur l'étiquette s'appliquent aussi aux résidus dans le récipient.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 07/28/2023

Format de la date : mm/jj/aaaa

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOROX[®]757



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/17/2022 |
| 2.0 | 07/28/2023 | 60000000155 | Date de la première parution: 04/03/2019 |

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F